RAPPORT ANNUEL

2013

LES AMIS D'ACCOMPAGNER **a.s.b.l.**

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

« ENSEMBLE, PAS À PAS »

« Même une feuille de papier est plus légère si on la porte à deux »

Proverbe coréen

1. TABLE DES MATIERES

Contenu

1. Table des matières 4

2. Avant-propos 5

3. À nos bienfaiteurs 7
   - Faits marquants 7
   - Autres faits 13
   - Témoignages de nos bénévoles 14
   - Perspectives 19

4. Notre mission 20
   - Les accueils d'orientation sociale 20
   - Les accompagnements de terrain 21
   - La contribution à la Cohésion sociale bruxelloise 23
   - Le soutien et l'aide à nos partenaires 24
   - Le recrutement 26

5. Etat financier 28

6. Informations comptables 29
   - Bilan 2013 30
   - Budget ordinaire 2014 32

7. Informations de contact 33
   - Les équipes 33
   - L'Association 35

8. Annexes : 36
   - Bilan social général 37
   - Bilan social « primo-arrivants » 38
   - Liste des demandeurs d'accompagnements (partenaires) 39

2. AVANT-PROPOS

Chers lecteurs et chères lectrices,

En préparant ce rapport annuel, j'ai été interpelé par un chiffre. 206 personnes sur 573 sont venues vers nous par « le bouche à oreille ». Cela représente 72 personnes de plus qu'en 2012. C'est le signe de la qualité renouvelée de l'accueil en nos bureaux. Je tiens à adresser ici mes plus sincères remerciements à notre personnel salarié, aux bénévoles de l'accueil ainsi qu'aux bénévoles de l'accueil social. Sans leur investissement cordial, cette différence, après les turbulences de l'année 2012, ne serait pas apparue. Encore merci.

Je tire aussi une leçon des « perturbations » de 2012. Ces événements ont suscité une réflexion en profondeur et une réorganisation de notre service. A la lecture du présent rapport, vous en constaterez tous les effets bénéfiques. Ainsi, d'une situation embarrassante peut sortir un plus grand bien. Si l'objectif est un surcroît d'aide efficace en faveur de nos bénéficiaires, des décisions pénibles à prendre peuvent aussi engendrer de bons fruits. Ne l'oublions pas.

On m'a déjà reproché de laisser gérer notre Association comme s'il s'agissait d'une « multinationale ». Dans ce reproche, je sens un appel implicite à devenir une multinationale… tout en préservant l'aspect humain de notre fonctionnement. J'y souscris. Une gestion professionnelle est indispensable, non seulement pour les organismes potentiellement enclins à nous subsidier, mais tout simplement pour chaque acteur de l'Association. Ce n'est pas l'arbitraire, ni l'improvisation, qui doivent la diriger mais la réflexion coordonnée de tous en faveur d'un seul et même objectif : l'aide à la personne en difficulté.

C'est pourquoi nous allons, nous aussi, nous adapter aux nouvelles technologies. Aujourd'hui, les jeunes, ces acteurs de demain, utilisent des moyens techniques, parfois à tort et à travers. Nous devons, nous aussi, utiliser ces moyens, non seulement pour les rejoindre et les interpeler, mais tout simplement pour agir encore plus efficacement. Il ne s'agit pas de suivre une mode mais d'être ingénieux en vue d'aider nos bénéficiaires.

Je voudrais conclure par un remerciement particulier à tous nos bienfaiteurs. Sans eux, l'action telle que nous la menons ne serait pas possible. C'est grâce à eux que nous pouvons développer l'accompagnement de terrain, ce service d'entraide indispensable dans une société de plus en plus individualiste. Qu'ils en soient tous remerciés, que ce soit pour leur apport financier ou pour le temps qu'ils consacrent à l'Association.

P. Guy

3. À NOS BIENFAITEURS

Vous, nos bienfaiteurs, savez que « Les Amis d'Accompagner » n'est pas une association où les activités et les résultats peuvent frapper l'imagination par leur côté spectaculaire, ce pourquoi ils ne feront jamais la une des médias. Vous savez qu'ils sont le fruit d'un travail journalier de l'ombre, fruit de l'unique objet de notre mission : l'accompagnement sur le terrain des plus déshérités d'entre nous. À défaut d'être spectaculaire donc, l'année fut néanmoins « exceptionnelle » comme vous pourrez le lire.

1. Faits marquants

1.1 La nouvelle organisation de l'Association

Depuis sa fondation en 2006, une coordinatrice sociale gérait l'ensemble de l'activité journalière du bureau.

Partant du constat que, d'une part les capacités d'accueil de notre Bureau resteront limitées, tant par une surface inextensible que par les moyens dont l'asbl pourrait raisonnablement continuer à disposer à terme, et que d'autre part, suite à différentes actions menées ces cinq dernières années, le nombre de demandes d'accompagnement émanant de notre réseau social était en constante augmentation, nous avons donc été amenés à repenser l'organisation et le fonctionnement de l'Association!
Et ceci dans le seul but de servir toujours mieux et de pouvoir offrir notre service d'accompagnement de terrain à un nombre toujours plus grand de personnes défavorisées.

Désormais donc, deux « ***services*** » complémentaires fonctionnent côte à côte au bureau d'accueil, équipés chacun de leur propre ligne téléphonique et des autres outils nécessaires à leur efficacité, chacun soutenu par l'équipe des bénévoles, et supervisé par un Responsable opérationnel:

- La **Gestion de l'Orientation sociale** se charge de l'accueil et de l'orientation des personnes qui se présentent au bureau, et fonctionne grâce à la nouvelle équipe des Accueillants sociaux - composée de cinq bénévoles, tous anciens assistants sociaux, ou accompagnants spécialisés - mise sur pied à cet effet.

- La **Gestion des Partenaires** se charge des demandes d'accompagnement émanant du réseau social (Associations, Organismes privés et publics,…) via internet, et de tous les contacts

en relation avec celui-ci. Elle fonctionne sous la responsabilité de la Chargée des Relations.

Plus loin, à la lecture de nos résultats, vous pourrez, comme nous, constater l'effet positif de cette réorganisation.

1.2 Le Comité de Direction invité à Rome

Les Pères Assomptionnistes sont les fondateurs de notre Association. Leur Supérieur, en visite en Belgique en 2012 et reçu par l'ensemble des bénévoles, s'en retourna à Rome, siège de la Congrégation, visiblement impressionné par notre Action. La Direction fut donc invitée à leur Conseil général plénier du mois de juin, pour y faire part de nos dix ans d'actions, et surtout pour y défendre la pérennité de leur subsidiation. Résultat probant, comme vous pourrez le lire par ailleurs.

1.3 L'extension des locaux

Souvent à l'étroit ou rencontrant des difficultés de mise à disposition des locaux pour la tenue de réunions – toujours plus nombreuses - et entretenant avec le propriétaire des relations privilégiées, l'asbl a bénéficié de la mise à sa disposition de tout l'immeuble du 38-40 rue Félix Vande Sande à Koekelberg.

1.4 Les travaux de rénovation du bureau d'accueil

En 2001, lorsque le rez-de-chaussée du 38-40 rue Félix Vande Sande fut mis à la disposition d'Accompagner, c'était un quasi taudis. Avec beaucoup de sueur et un très petit budget, nous l'avions rafistolé, repeint. Nous avions alors la conviction d'avoir fait du bon et beau travail.

Douze ans plus tard, par endroit, le plâtre ne demandait qu'à tomber, le plancher était irrégulier, les couleurs délavées, les évacuations d'eau défectueuses. Bilan : « plus très joli » comme le fit remarquer quelqu'un. Ce cadre ne respectait plus assez nos bénéficiaires. La rénovation des locaux s'imposait…encore fallait-il en dégager le budget ! D'autant plus qu'Accompagner pouvait, à l'avenir, disposer de toute la maison.

« Aide-toi, le ciel t'aidera »… et une somme d'argent est tombée du ciel ! Nous voulions que le rez-de-chaussée soit très beau et très accueillant et que les étages restent très simples et propres. Ce qui fut fait, et avec votre généreuse contribution…car rapidement « ce cadeau du ciel » nous montra ses limites…

Aujourd'hui notre bureau d'accueil est un bel écrin. Nos bénéficiaires se sentent accueillis dans un endroit valorisant leur dignité. Et le 1er étage est fonctionnel, aménagé en salle de réunion, réfectoire et bureaux pour la comptabilité et la direction.

S'il nous faut ici vous remercier vivement pour votre soutien, il nous faut aussi remercier particulièrement tous nos collaborateurs, salariés et bénévoles, qui par deux fois durent déménager l'entièreté du bureau et occuper durant deux mois des locaux provisoires, dans des conditions souvent difficiles.

1.5 Les nouvelles initiatives en faveur des bénévoles

L'année 2013 sera à marquer d'une pierre blanche ! En effet trois nouvelles initiatives en faveur de nos bénévoles y ont vu le jour :

- La possibilité offerte de se perfectionner en suivant une « **Formation à l'écoute** » de longue durée au Centre de formation à l'écoute (CEFEC – Télé- Accueil), à charge de l'asbl.
- L'instauration d'un système de **parrainage** des candidats bénévoles accompagnants. S'il le souhaite, chaque « nouveau » a ainsi l'opportunité de bénéficier de l'expérience et des conseils d'un « ancien » lors de ses premiers accompagnements.
- L'organisation d'une « **Table ronde** » mensuelle. Les bénévoles ont l'occasion d'y échanger et de partager entre eux sur les problèmes qu'ils ont rencontrés. C'est aussi l'occasion pour les « nouveaux » de rencontrer les « anciens ».

1.6 L'inauguration des nouveaux locaux par le Bourgmestre

Pour que la fête de la rénovation des locaux fut complète, il fallait, si possible, l'entourer de quelques fastes. Et Monsieur le bourgmestre Pivin répondit aimablement à notre invitation de donner à l'événement un caractère officiel.

Le 17 décembre, le Bourgmestre de Koekelberg inaugura donc nos locaux flambant neufs. Répondant au mot d'accueil et de remerciements du Père Guy Leroy, dans un discours empreint d'émotion vraie, où les mots du cœur remplaçaient ceux de sa note préparatoire, Monsieur Pivin souligna le beau parcours de l'Association, l'importance et la place que celle-ci avait désormais prise dans le paysage koekelberquois, voire bruxellois.

Notre Président reçut encore les félicitations de Monsieur D'Ostuni et de Mme Berlanger, respectivement Responsable du Projet de Cohésion sociale pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, et Coordinatrice de Koekelberg pour ce même projet, tous deux ravis de cette belle réalisation.

1.7 Un partenariat avec RCF

L'Association a conclu un partenariat avec RCF (Radio Chrétienne Francophone) comprenant la diffusion de six enregistrements de 15 minutes consacrées à « Accompagner » - et de différents spots « publicitaires » - s'étendant sur une période de 8 mois, de novembre 2013 à juin 2014.

Ils passent dans l'émission quotidienne 'Au fil de la vie' (du lundi au vendredi) à 12h15 et 18h30 (chaque fois après un moment d'information) et sont encore à écouter sous FM 107.6 et sur internet - site www.rcfbruxelles.be - « Écouter RCF Bruxelles ».

Les thèmes abordés successivement sont les suivants :

- Présentation générale de l'Association.
- Accueillir et venir en aide aux plus faibles & le projet de « Cohésion sociale.
- Les Acteurs : bénévoles, responsable opérationnel, chargée des relations, comité de direction, …
- Les démarches que les bénévoles sont amenés à encadrer.
- Accompagner, un travail en partenariat avec des services publics et des associations bruxelloises.
- Comment devenir bénévole ? Qu'attend-t-on de moi ?

1.8 Un nouveau Plan d'actions 2014-2016

Le Plan précédent étant venu à échéance, la stratégie pour les trois années à venir a été redéfinie comme suit : « La stratégie des Amis d'Accompagner vise à assurer la croissance et la qualité de ses accompagnements de terrain au service de toute personne en difficulté, et à susciter l'émergence d'initiatives similaires à la sienne».

Et pour la faire aboutir, le Comité de Direction a conçu – avec l'aide d'un consultant externe – un nouveau Plan d'actions 2014-2016, qui sera présenté à la prochaine Assemblée générale annuelle. Nous le publions ci-dessous par ordre de priorité d'action.

Axes	Objectifs – cadres
Développer nos Ressources Humaines	Accroître l'équipe d'accompagnants en fonction du % d'augmentation des missions
Développer nos Ressources Humaines	Recruter 2 secrétaires bénévoles
Maîtriser notre développement	Reconstruire le site web
Accroître notre visibilité	Afficher nos « stories » (témoignages)
Maîtriser notre développement	Veiller à rester focalisé sur notre spécificité première
Développer nos Ressources Humaines	Créer le support pour la formation de base
Accroître notre visibilité	Accroître nos accords de partenariat de 5/an
Se financer durablement	Rechercher de nouvelles sources de financement durable
Développer nos Ressources Humaines	Recruter 4 personnes d'encadrement
Se financer durablement	Améliorer notre politique des dons
Accroître notre visibilité	Disposer de partenaires stratégiques
Maîtriser notre développement	Consolider l'organisation (processus / procédures)
Développer nos Ressources Humaines	Créer 3 nouvelles manières de fédérer les bénévoles
Développer nos Ressources Humaines	Former aux activités de l'accueil
Développer nos Ressources Humaines	Accorder les motivations des bénévoles avec la mission d'Accompagner
Accroître notre visibilité	Utiliser les moyens médiatiques
Maîtriser notre développement	Procédurer les travaux du Président
Accroître notre visibilité	Convaincre la gouvernance politique bruxelloise de développer notre spécificité
Accroître notre visibilité	Être présent (PUB) pour le « public » d'Accompagner
Accroître notre visibilité	Éditer 4 Lettres Info/an
Accroître notre visibilité	Participer à la création d'un réseau social « Assomption »
Maîtriser notre développement	Analyser l'opportunité du scanning des documents
Maîtriser notre développement	Adapter notre bureautique et informatique

2. Autres faits & événements

Pour votre bonne information, nous citerons ici brièvement pour mémoire une série d'autres faits et événements qui ont aussi fait partie du paysage événementiel de l'Association cette année.

- La réception de nouvel an pour notre grande famille de bénévoles.
- L'organisation de la représentation théâtrale « La Soupière ».
- L'organisation « extra muros » du dîner annuel des bénévoles dans un restaurant social de Jette-Saint-Pierre.
- Les formations organisées pour les bénévoles d'accueil & accompagnants, animées par les professionnels du CFIP et consacrées à l'amélioration des attitudes relationnelles par des jeux de rôle:
  - Notre impuissance face à des situations vécues par des bénéficiaires ;
  - La communication non verbale.
- La formation suivie par le Comité de Direction et donnée par une spécialiste du CFIP : « Manager les bénévoles : du recrutement à la fidélisation ».
- La naissance d'initiatives nouvelles pour soutenir l'Association:
  - La collecte organisée par l'Unité Pastorale Saints Michel & Gudule,
  - Le projet de marche parrainée du Centre Scolaire Notre Dame de la Sagesse,

  - Le Concert de Noël organisé par les jeunes de l'Unité pastorale Damien et de la communauté Maranatha.
- L'introduction de notre candidature à l'Association pour une Éthique dans la récolte des Fonds (AERF), dont l'acceptation est attendue pour le 1er trimestre 2014.

3. Témoignages de nos bénévoles de terrain

Quoi de plus représentatif de l'action des « Amis d'Accompagner » que des témoignages de bénévoles de terrain ? Ceux-ci complètent un « rapport » après chaque accompagnement. Les quelques extraits ci-après vous permettront de toucher au plus près toute la réalité, la diversité et parfois la complexité d'un accompagnement, et sa richesse en sentiments divers... Nous vous reproduisons – textuellement, orthographe exceptée - un petit florilège de témoignages, parmi les centaines enregistrées.

3.1 Témoignage n°1

Déroulement de la mission :
Je me suis présentée au lieu de rendez-vous, très bien accueillie par une assistante sociale, je crois. Un petit briefing, on a fait connaissance, quelques changements à la dernière minute au niveau des adresses mais pas bien méchant. Nous avons été à trois avec la petite sœur de madame. Tout de suite tout le monde était à l'aise. On se débrouille comme on peut pour communiquer. C'était des fous rires car des fois on ne comprenait pas du tout. On n'arrêtait pas de rire. Mais l'essentiel a été. Tout s'est très bien passé dans les deux magasins au niveau des contacts et on a fini par avoir les deux devis le même jour. C"est ce qui s'est passé à la fin qui m'a beaucoup marquée ! Je disais au revoir à la main quand tout à coup les deux sœurs se sont jetées sur moi en larmes. Je ne sais pas si j'étais bien ou mal et l'assistant, un monsieur qui était là m'a dit "Merci beaucoup pour ce que vous faites".
Suivi à apporter au dossier: oui. Il fallait attendre la réponse du CPAS pour éventuellement voir s'ils auront encore besoin d'Accompagner. Mais tout a été fait de manière à ce que Madame puisse effectuer seule (avec sa sœur) la suite des démarches. J'ai montré le trajet en bus, parlé aux responsables des magasins et expliqué à l'assistant social de X.
Observations pratiques: Les bénéficiaires ont l'impression (une observation de ma part) qu'on est là pour trouver une solution à leurs problèmes. Ils en sont convaincus. Vous êtes comme un « ange » venu les sauver. C'est dingue. Soit ils vous donnent une importance que l'on n'a même pas. On ne fait qu'accompagner. Mais derrière cet accompagnement se cache un espoir, une solution certaine à leurs problèmes d'après eux.
Vécu personnel: Cela a été une expérience bien riche sur tous les plans. Je me suis sentie très à l'aise en leur compagnie. L'approche a été facile et très naturelle. On s'est toute suite compris malgré la langue. Ce serait à refaire, je le referais volontiers.

3.2 Témoignage n°2

Déroulement de la mission:
J'ai rencontré l'avocate de l'école XYZ (demanderesse des x EUROS de classe de neige) en compagnie de Mme AB et de son mari, M.CD, avant l'audience de la justice de paix.
L'avocate nous a dit, pièces en main, avoir les témoignages écrits et de la directrice actuelle (Mme E.F.) et de la directrice en 2009-2010, époque des classes de neige du fils G., affirmant donc toutes les deux qu'il n'y avait eu aucun accord pour dispenser les parents du paiement des classes de neige.
C'est en l'occurrence ce que demandait le juge lors de l'audience précédente.
Dans la foulée, l'avocate leur a dit qu'elle ne s'opposerait pas à un règlement par petits montants mensuels (genre 15-20 EUROS), fut-ce sur une année par exemple.
Dès lors, j'ai conseillé à Mme et M. d'accepter en effet cet accord amiable, sans quoi, faute de preuve tangible du fameux accord de non-paiement, le juge ne pourrait que prendre un jugement en leur défaveur.
A l'audience le juge a acté les pièces, a réservé son jugement mais a fait comprendre aux parties qu'il entérinera l'accord sur le paiement étalé.
Nous avons dit ensuite à Mr et Mme qu'ils peuvent, une fois le jugement en mains, aller demander l'aide du CPAS, tout comme ils voulaient le faire en 2010.
Suivi à apporter au dossier: Je pense qu'ils se débrouilleront seuls pour aller au CPAS après le jugement.

3.3 Témoignage n°3

Déroulement de la mission:
Bof !
On est allé plus ou moins pour rien au fonds du logement flamand :
1. Mme VB n'avait pas l'entièreté des documents requis
2. Mais surtout, elle a un niveau trop bas de revenus (CPAS+ alloc) de sorte que le fonds ne peut pas lui prêter, et de loin pas, la somme nécessaire pour acheter un appartement/une maison pour loger toute la famille (6 pers.).
Par parenthèse, l'association demanderesse CM connaissait bien sa situation. Pourquoi alors faire perdre le temps de tout le monde?????
Suivi à apporter au dossier : La bénéficiaire a pris un nouveau rendez-vous pour apporter les papiers manquants. Mais ça n'augmentera pas ses possibilités d'emprunt pour autant…

3.4 Témoignage n°4

Déroulement de la mission:
Suivis par notre caddie, nous nous rendons donc au Service d'entraide de Jette, via le tram 19. Madame H. me parle de ses enfants, de son espoir de pouvoir rester en Belgique (car surtout les enfants y sont bien intégrés) et de la nécessité pour elle de trouver un travail.
Après cinq petites minutes de trajet à pied, nous arrivons au Service d'entraide et nous y sommes reçus à l'accueil par une bénévole, qui, après lecture du courrier d'Accompagner et un coup de fil à l'assistante sociale, nous exprime que tout est O.K. pour recevoir le colis alimentaire pour cette semaine. Pour la semaine prochaine et les deux suivantes, Madame aura à se présenter à l'accueil en faisant référence aux notes qui ont été prises par les bénévoles de cette semaine...Après avoir reçu notre carton avec notre numéro de passage, nous nous installons dans la salle d'attente...et c'est après une bonne heure et quart que Madame H. recevra son colis alimentaire : son seul caddie suffit, mais il est plein. Durant le retour, Madame H. repère au mieux les lieux, afin de pouvoir revenir seule la semaine prochaine. Madame me laissera quelques aliments dont elle n'aura, dit-elle, pas l'utilité...Nous nous quittons chaleureusement à la station Simonis, où elle prendra un bus qui la ramènera chez elle, tandis que moi-même je reviens à Accompagner avec la nourriture reçue de Madame, où je suis accueilli par Z...
Suivi à apporter au dossier: Voir quels sont les besoins alimentaires de la famille pour le mois prochain, et au besoin reprendre contact avec l'assistante sociale du centre d'Entraide.
Vécu personnel: Chaud au cœur d'avoir pu aider Madame, que j'ai trouvée digne et courageuse; un peu de tristesse aussi à l'idée que son séjour en Belgique me parait quand même assez menacé...

3.5 Témoignage n°5

Déroulement de la mission:
La bénéficiaire n'était pas au rendez-vous !
GRRRRRRRR.....!

3.6 Témoignage n°6

Déroulement de la mission:
Le but de la mission proprement dite n'a pas été atteint. En effet, comme je le craignais dès le début et signalé au bénéficiaire faute des deux documents essentiels (composition du ménage et preuve des revenus, alors qu'ils vivent en Belgique depuis plusieurs années), la

demande d'aide juridique n'a pu être introduite, malgré mon insistance sur le délai du recours (30 jours) contre la décision d'expulsion du territoire du 2 de ce mois notifié le 12.
La rencontre dans la salle d'attente n'a cependant pas été vaine, puisque j'ai traduit à vue quelques pièces essentielles du dossier, ce qui a donné l'impression de rassurer quelque peu le bénéficiaire, rejoint par son épouse.
Après la "comparution" devant les avocats (qui a pu se dérouler en bonne partie en français), j'ai réexpliqué au couple les exigences imposées pour obtenir un avocat pro deo.
Suivi à apporter au dossier : Le bénéficiaire compte se rendre le plus rapidement possible à l'administration communale de Jette pour y demander une composition de ménage, muni cette fois du formulaire de demande officiel remis par le Bureau d'Aide Judiciaire.
Apporter la preuve des revenus, paraît plus délicat : ils ont, dans le passé, introduit une demande d'aide au CPAS (finalement refusée, sauf pour les dépenses médicales et pharmaceutiques), mais devraient en demander la confirmation écrite. Par ailleurs, leurs explications sur leurs moyens de subsistance ne paraissent pas très crédibles. Il faudrait éclaircir ce point !
Au moment de nous quitter, le bénéficiaire a aussi envisagé de recontacter son avocat d'Hasselt et, d'après la réponse de celui-ci, il déciderait de poursuivre ou non la procédure de demande d'aide juridique. Reste la question du paiement des honoraires de cet avocat!
J'ai de toute façon conseillé au bénéficiaire de passer à Accompagner.

3.7 Témoignage n°7

Déroulement de la mission :
Prise de contact avec Mme. Q à la Maison maternelle du CO, avec l'objectif de nous rendre -à pied - à la Clinique Baron Lambert située à un petit 3/4 d'heure de marche. Le contact se fait facilement : Mme. Q, malgré ses angoisses, se montre à l'aise avec moi; elle emmène son vélo, non pas pour rouler mais pour le tenir à la main, question - me dira-t-elle un peu plus tard- de se sentir mieux protégée ("mon vélo c'est un peu comme un doudou")...Durant le
Trajet - elle avec son vélo, moi avec mon parapluie, essayant de l'abriter également !!)- il pleut sans discontinuer, et nous ne pouvons éviter une véritable "drache", malgré une courte période où nous nous sommes abrités... Nous arrivons trempés, mais à l'heure pour le rendez-vous de Madame, prévu à 13h 30...Attente et papotes: le médecin, très en retard, ne la recevra que vers 15h....Entre-temps, elle a eu l'opportunité d'être reçue en urgence chez le stomatologue pour un abcès dentaire... Sortie vers 16h, reprise du vélo et en route pour le chemin de retour par un autre trajet..., au sec cette fois-ci, et avec le soleil !!! Mme me parle tantôt de sa situation difficile, tantôt de ses

enfants, me pose quelques questions sur mes petits- enfants... nous parlons aussi de la vie en maison maternelle, de son projet de location d'un appartement...
<u>Suivi à apporter au dossier :</u> Les angoisses de Madame pour tout déplacement sont fort anciennes (Madame a 37 ans et il y a, dit-elle, à peu près 20 ans qu'elle vit avec ce genre de problème...), et ce n'est pas demain qu'elles disparaîtront, malgré le soutien psychologique qu'elle sollicite...Si elle a été satisfaite de notre accompagnement, il est probable qu'elle nous appelle à nouveau… Comme elle me demande si je suis prêt à la raccompagner une prochaine fois, je lui réponds que oui, d'après mes disponibilités et moyennant sa demande via notre association "accompagner"... Elle me fait comprendre qu'elle ne donne pas facilement sa confiance...De mon côté, je suis bien sûr prêt pour un nouvel accompagnement "marche à pied" (au sec c'est mieux que sous la pluie, mais à ce propos rien n'est garanti !...), mais je me pose quand même, pour ce genre de mission, la question du risque d'un attachement qui serait trop important de la part de Madame vis-à-vis de l'accompagnant ; et d'un autre côté, l'accompagnement n'a de sens que dans la confiance...

4. Perspectives

À la lumière de nos treize ans d'expérience et de l'évolution positive de notre Action, de la confiance sans cesse renouvelée des personnes qui s'adressent à nous, de nos équipes de collaborateurs et de nos nombreux partenaires, des signaux encourageants reçus des différentes autorités, la Direction se devait de dresser des perspectives ambitieuses et réalistes pour les années à venir :

- Dans la gestion de ses ressources humaines, moteur de son action, l'accent sera avant tout mis sur leur développement harmonieux par le recrutement de bénévoles d'encadrement, de bénévoles accompagnants supplémentaires pour continuer à faire face à la demande croissante d'accompagnements et par le renforcement des actions de formation et de motivation de nos bénévoles.

- De nouveaux efforts seront entrepris pour accroître sans cesse la visibilité des « Amis d'Accompagner » et ainsi pouvoir servir toujours plus. Et ce, tant parmi les structures politiques que chrétiennes, tant dans l'approche médiatique que dans la recherche de nouveaux partenaires…ici, et à l'étranger ! Sans oublier la restructuration de notre site web www.accompagner.be sur lequel vous pouvez à tout moment avoir accès aux informations et données financières de l'Association.

- Des actions spécifiques sont aussi prévues pour renforcer notre organisation et notre fonctionnement, avec en priorité la revue des processus et procédures, garants de la pérennité recherchée, et le recentrage de l'accueil d'orientation sociale autant que nécessaire pour rencontrer au mieux la spécificité de notre mission : l'accompagnement de terrain.

- Enfin, de nouveaux moyens seront mis en œuvre, en veillant aussi à conserver les anciens, pour arriver à garantir la stabilité financière de l'asbl au fil des années à venir.

De quoi voir largement l'avenir des « Amis d'Accompagner » avec un optimisme rassurant.

4. NOTRE MISSION

Après 5 ans d'existence, en 2011, il était important de faire le point sur la mission qui porte notre projet. Ce qui aboutit à la redéfinition suivante :

« L'Association « Les Amis d'Accompagner » veut idéalement promouvoir et favoriser l'autonomie d'action et une meilleure intégration sociale des personnes en difficulté qu'elle accompagne physiquement sur le terrain dans leurs démarches avec des bénévoles formés, afin qu'elles puissent retrouver leurs droits et assumer leurs responsabilités de citoyen. Par ailleurs, s'adaptant aux réalités, l'Association veut aussi étendre cette même action d'accompagnement aux personnes en perte provisoire ou définitive d'autonomie afin de permettre à celles-ci de continuer à vivre dignement et à se sentir bien.»

Nous reflétons ci-dessous les résultats des activités qui illustrent nos efforts pour rencontrer au mieux cette mission que nous nous sommes impartis.

1. Les accueils d'orientation sociale

Avec l'accompagnement de terrain, dont il est le postulat, l'accueil d'orientation sociale est l'activité « existentielle » des « Amis d'Accompagner ». Cet entretien s'opère toujours sur rendez-vous. Ce qui permet à l'intervenant social de prendre tout le temps nécessaire à écouter la personne en difficulté. Et à celle-ci de se confier sans contrainte. Sa demande analysée attentivement permet de dégager une solution en termes d'orientation vers des priorités d'action, les démarches à entreprendre, reprises dans un « Plan ». En accord avec la personne, la démarche prioritaire est alors directement engagée auprès de l'institution susceptible d'apporter une première issue favorable. L'accompagnement sur le terrain ne lui est proposé que si son degré d'autonomie est jugé insuffisant, ou si elle le demande expressément.

Il reste aussi important d'encore souligner, que « Les Amis d'Accompagner » n'a pas « la » solution directe aux situations les plus diverses des personnes qu'elle prend en charge : à partir de son analyse, elle **oriente** les personnes vers ce qui devrait être « la » solution, les guide comme un « premier de cordée », et avance, ensemble avec eux, pas à pas, sur la voie dégagée.

L'année 2013 diffère peu des années précédentes. De façon générale le public que nous accueillons, reste un public de pauvres, voire de très pauvres, belges en grande partie, le plus souvent seuls, un public d'âge mûr où les problèmes de vie surgissent souvent sans crier gare, et toujours envoyé majoritairement par des partenaires, et pour les mêmes motifs. Vous pourrez le constater en lisant le bilan social général publié en annexe.

S'il est un chiffre qu'il nous faut néanmoins mettre en exergue pour cette année, c'est celui du nombre de personnes ayant bénéficié de notre aide : **573**. Soit 115 de plus qu'en 2012. Alors que depuis quatre ans il gravitait autour des 450.

Année	2009	2010	2011	2012	**2013**
Dossiers	447	459	443	458	**573**
Femmes	249	261	254	271	335
Hommes	198	198	189	187	238

2. Les accompagnements de terrain

Les accompagnements sont donc soit initialisés par notre Service d'accueil et d'orientation sociale, soit demandés par des partenaires au Service de gestion des partenaires.

L'ensemble des procédures liées à l'accompagnement est identique (recherche de l'accompagnant, ordre de mission, préparation, rapport,…), seul le suivi du « dossier » différera. En effet, si nous prenons en charge le suivi de nos propres « dossiers », nous n'exerçons aucun suivi pour ceux des partenaires. Nous leur servons d'intermédiaire uniquement pour l'accompagnement et seul le résultat de la mission leur sera communiqué.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, du strict point de vue du résultat, les **667 accompagnements** réalisés – soit 169 de plus qu'en 2012 - font de l'année 2013 une année « exceptionnelle » !

Année	2009	2010	2011	2012	**2013**
Accompagnements	409	449	492	498	**667**
Personnes accompagnées	170	208	250	210	257

À cet égard, un graphique de l'évolution des accompagnements ces 5 dernières années est encore plus représentatif :

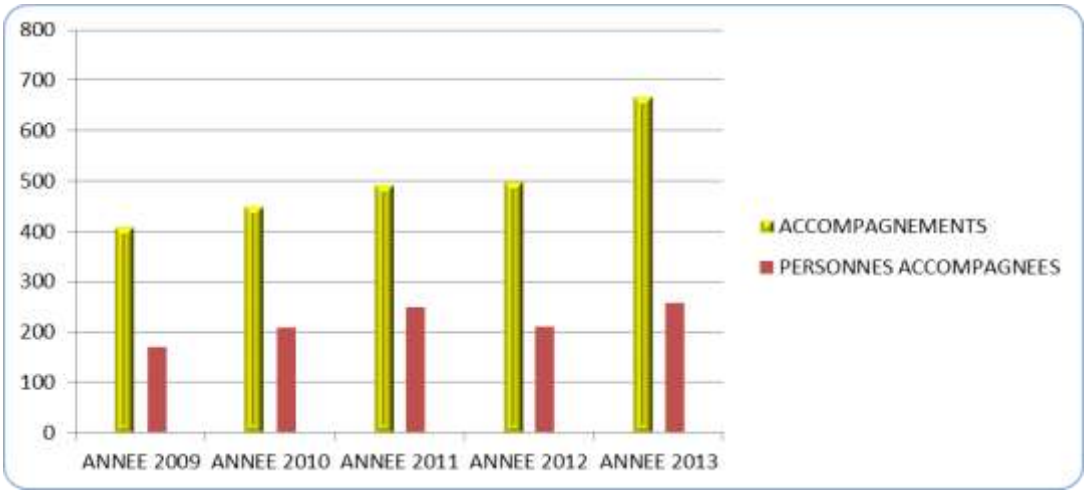

Ceci appelle néanmoins quelques réflexions :

1. Malgré l'accroissement significatif des accompagnements, le nombre de personnes accompagnées reste plus ou moins constant (2011 & 2013) ;

2. Ce qui peut s'expliquer du fait que certains dossiers ont nécessité plus d'accompagnements et/ ou que certains accompagnements de la « vie quotidienne » ont été répétitifs pour quelques personnes ;

3. Si, de plus, nous nous référons au bilan en annexe 1, il nous faut bien constater l'importance nouvelle prise par ce type d'accompagnement, ainsi que par l' « accompagnement administratif » en nos bureaux Et ce dernier relativise aussi dans l'absolu le résultat remarquable obtenu ;

4. Notre spécificité étant « l'accompagnement de terrain », il conviendra - dès l'exercice suivant - de revoir notre approche dans l'accueil des personnes en difficulté. En effet, largement moins de la moitié des personnes accueillies a nécessité un accompagnement de notre part. « Les Amis d'Accompagner » ne souhaitant pas être ni devenir un service social de plus, nous avons prévu de nous recentrer sur notre mission initiale – l'accompagnement de terrain - et d'accroître les réorientations vers d'autres services sociaux pour les cas ne nécessitant pas d'accompagnement.

3. La contribution à la Cohésion sociale bruxelloise

« Par cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quels que soient leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. »

(Programme de Cohésion sociale de la Cocof 2011 – 2015 page 4)

L'Association a été reconnue par la commune de Koekelberg dans le cadre du Programme de Cohésion sociale en 2011, et à ce titre, bénéficie depuis lors d'une subsidiation de la part de la Cocof (Fédération-Wallonie Bruxelles) pour l'accueil et l'accompagnement des **primo-arrivants** visés par ce projet.

Si à cette époque « Les Amis d'Accompagner », dans sa demande de reconnaissance, s'était engagée à en accueillir 60 par an, avec un nombre de 62 dès 2011, de 85 en 2012 et de 70 cette année, nous pouvons affirmer que l'Association répond aux attentes et tient ses engagements. Le bilan est et reste positif.

Et cependant ce bilan pourrait être largement plus positif ! En effet, nos capacités d'accueil et d'accompagnement sont loin d'être saturées, comme nous l'avons d'ailleurs communiqué dans notre Rapport d'activités à la Cocof de l'exercice 2013.

Année	2011	2012	**2013**
Dossiers	443	458	**573**
Femmes	254	271	335
Hommes	189	187	238
Primo-arrivants	*62*	*85*	***70***
Femmes	*38*	*44*	*29*
Hommes	*24*	*41*	*41*

Si, en règle générale, le profil des primo-arrivants se rapproche en tous points de celui des autres bénéficiaires de l'Association, il faut néanmoins relever une différence majeure : **60%** d'entre eux ne bénéficie **d'aucun revenu**, pour 22% « seulement» de l'ensemble de nos bénéficiaires.

Quant aux accompagnements, au nombre de **114** (pour 65 et 135 respectivement en 2011 et 2012), le bilan repris en annexe 2 montre assez étonnamment que ces personnes ne sont pas accompagnées majoritairement pour des problèmes de ressources, mais bien pour des problèmes de « vie quotidienne » (déplacements urbains,...), de santé, d'administration et de justice.

4. Le soutien et l'aide à nos partenaires

Bruxelles est la région du pays où le pourcentage de la population qui vit au-dessous du seuil de pauvreté est le plus élevé. En 2008, il s'agissait de 26% (contre 10,1% en Flandre et 19,5% en Wallonie). En 2012, on parle déjà de 27,8% des Bruxellois. On peut néanmoins estimer que le taux de pauvreté bruxellois est certainement supérieur à ces chiffres dans la mesure où les coûts du logement et d'autres biens de base sont plus élevés à Bruxelles alors que le revenu médian est calculé à partir d'une moyenne nationale. En d'autres termes, avec 1.000 € par mois, un isolé bruxellois acquiert beaucoup moins de biens de bases que les autres Belges. » (Source : site du Forum bruxellois de la lutte contre la pauvreté)

Tenant compte de cette réalité, et consciente de ses propres limites en matière d'accueil, mais de sa grande capacité d'accompagnement de terrain par ses bénévoles, l'Association s'est employée - depuis plusieurs années et particulièrement cette année - à se faire mieux et davantage connaître et à mettre à la disposition de nombre d'institutions publiques et associations, ce service d'accompagnement.

Ainsi, en trois ans, elle a mis sur pied un **réseau de 128 « partenaires »** qui font appel à elle pour faire accompagner leurs propres bénéficiaires dans des démarches qu'ils ne savent pas accomplir seuls et que le partenaire ne peut pas encadrer lui-même. Néanmoins, comme l'indique le tableau ci-après, seuls **66** ont fait appel à ses services cette année. A noter que parmi eux, **14** sont dits « **fidèles** » pour avoir été demandeurs durant ces trois dernières années (liste en annexe 3). Il conviendra donc de s'interroger sur les raisons de ce très gros roulement et ré-approcher les partenaires ayant fait appel à nos services en 2011/2012 mais pas en 2013.

Année	2011	2012	**2013**
Nombre de missions d'accompagnement	492	498	667
Missions demandées par des partenaires	210	207	**309**
Ce qui représente % des missions accomplies	42,68	41,57	46,33
Par des partenaires différents	**55**	**57**	**66**
Pour des bénéficiaires différents	122	104	115

Relevons encore que si le nombre de partenaires demandeurs reste plus ou moins constant sur ces trois ans, le nombre de missions d'accompagnement a augmenté de **102**, et que la part des demandes « extérieures » dans l'ensemble des missions frôle désormais les 50%.

Enfin, remarquons tout particulièrement que le Service de Gestion des partenaires a multiplié les nouvelles rencontres (15) avec des partenaires potentiels afin de faire connaître l'Association et ainsi offrir ses services d'accompagnement. Il a conclu avec 5 d'entre eux un « **accord de partenariat** » liant les deux parties en termes de services complémentaires :

1. Transition
2. Siréas
3. Maison d'accueil La rive (La source)
4. Le Clos
5. Fedasil Woluwe St Pierre (Pétillon)

5. Le recrutement des bénévoles

Sans eux, « mission impossible » ! De fait, l'équipe de bénévoles constitue la pierre angulaire de notre édifice associatif. La maintenir opérationnelle pour remplir nos engagements et lui permettre de donner le meilleur d'elle-même dans les missions qui lui sont confiées constitue pour la Direction un objectif permanent. Un petit éclairage ci-dessous vous permettra d'en apprendre un peu plus sur le « Qui ? Quoi ? Comment ? ».

Pour recruter, nous publions des annonces sur deux sites internet, l'un à caractère social, l'autre à vocation généraliste. L'Association pour le Volontariat (devenue aujourd'hui Plate-forme francophone du Volontariat), notre propre site et le bouche à oreilles font également connaître nos besoins en bénévoles.

Après l'entretien de sélection mené par le Responsable des volontaires et le Responsable opérationnel, les bénévoles « accompagnants » une fois engagés suivent directement une 1ère formation de base avant de pouvoir effectuer leur première mission d'accompagnement. Les « nouveaux » y sont accueillis par les « anciens » qui partagent leurs expériences. Les autres types de bénévoles sont formés individuellement et au cours de leur activité.

Il est prévu une période d'essai de 6 mois pour chaque « type », durant laquelle le bénévole reste « candidat ». La Direction se prononce sur leur engagement définitif après avis circonstancié sur chacun d'entre eux.

De 39 bénévoles fin 2012 nous sommes passés à 38 fin 2013.

Notre équipe de bénévoles est constituée de (= les « types de bénévoles »):

- 23 « accompagnants » : ceux-ci accompagnent, sur le terrain, des personnes en difficulté dans des démarches administratives ou dans d'autres démarches, dans le but de rendre à ces personnes la vie la meilleure possible ;
- 5 « accueillants sociaux » qui orientent et organisent les accompagnements des personnes en difficulté ;
- 4 « accueillants » qui reçoivent les personnes venues nous demander de l'aide, les mettent en confiance autour d'un café ou d'un thé et les écoutent, pour être ensuite accueillies par les « accueillants sociaux »
- 2 employées administratives
- 4 membres de la Direction.

Cette année, nous avons engagé 17 bénévoles : 12 « accompagnants », 3 « accueillants » et 2 secrétaires.
Sur 17 bénévoles engagés, nous comptons 7 pensionné(e)s, 6 chercheurs d'emploi, 2 personnes en activité et 2 étudiants.

Par ailleurs, 18 bénévoles nous ont quittés pour les raisons suivantes :

- 5 personnes ont trouvé un emploi ou ont dû suivre une formation dans ce but ;
- 5 personnes n'ont pas satisfait durant la période d'essai de 6 mois ou/et n'ont pas suivi les formations obligatoires (dispensées à raison de trois matinées par an) ; en effet, il nous tient à cœur de rendre à nos bénéficiaires le service le meilleur possible ;
- 3 personnes, faute de temps pour des raisons professionnelles ou privées ;
- 2 personnes se sont orientées vers un autre bénévolat, après avoir été longtemps bénévoles chez nous ;
- 2 personnes pour des raisons de santé ;
- 1 personne par manque d'intérêt ;

En 2013, le nombre de bénévoles est donc resté quasi constant. L'augmentation substantielle des accompagnements - dont question sous 2 ci-dessus - a pu être réalisée par une meilleure gestion des disponibilités de nos bénévoles.

5. ETAT FINANCIER

En lisant les pages qui suivent, vous constaterez qu'en 2013 nous avons fait une « perte » de 27.147,67 €. En consultant le bilan et plus précisément les comptes de la classe 5, vous découvrirez qu'il reste en caisse 26.712,69 €. Et en prenant connaissance du budget, vous pourrez constater que nous nous attendons en 2014, avec un budget ordinaire de 110.000 €, à une perte de 35.000 €.

Cette « perte » régulière vient de l'option prise par le Comité de Direction, en 2011, d'avoir au service de l'**A**ssociation deux salariés à temps plein. Mais les circonstances furent telles que, depuis lors, nous n'avons jamais occupé deux salariés full time durant toute une année civile. L'évaluation de cette option étant ainsi devenue impossible, c'est l'évolution positive de notre Action qui – dans les faits – a rendu la présence de ces deux personnes indispensable. Et s'il nous était permis de rêver, deux de plus, et à temps plein, s'avèrerait utile !

Alors comment conjuguer « le rêve » et la réalité ? D'abord et avant tout en sollicitant la Congrégation des Religieux de l'Assomption qui soutient, depuis l'origine, un projet qu'elle a elle-même souhaité, encouragé et ne cesse de soutenir. Mais, nous ne pouvons pas nous contenter d'un tel parrainage, quasi exclusif. Ce n'est pas tenable pour la Congrégation et pas sécurisant pour notre **A**ssociation. Aussi, sommes-nous à l**a** recherche de financements complémentaires et si possible récurrents. Ce dernier aspect des choses est sans doute très difficile à trouver mais nous ne désespérons pas.

A moyen terme, grâce aux Religieux de l'Assomption, notre Action est garantie. En 2016, un enjeu de taille sera une nouvelle reconnaissance de notre projet par des instances subsidiantes comme la CoCoF par exemple. Sans le soutien d'un tel organisme, nous ne pourrons pas envisager l'avenir sereinement. Mais, nous n'oublions pas dans les perspectives la générosité de nos bienfaiteurs ainsi que la mobilisation de nos bénévoles lors de l'organisation d'événements comme des concerts, des pièces de théâtre, des marches parrainées, etc.

Faut-il dès lors craindre l'avenir ? Non, plus nous viendrons en aide à nos bénéficiaires, plus nous nous mobiliserons pour un meilleur vivre ensemble au cœur de nos cités, moins nous aurons à nous en faire. Il y aura toujours l'obole de la veuve qui nous permettra de persévérer. Poursuivons notre dévouement gratuit et chaleureux dans la confiance.

6. INFORMATIONS COMPTABLES

Tableau établi à partir de la balance analytique croisée 2013

Libellés	SORTIES	ENTREES
ENTREES LIEES AUX …		
DONS ATTESTATION FISCALE		34.856,75
SUBSIDES COCOF		26.310,17
DONS RELIGIEUX DE L'ASSOMPTION		20.010,00
DON ACTION VIVRE ENSEMBLE		5.000,00
CONCERT NOEL 2013		3.960,40
DONS DIVERS		1.813,43
THEATRE 2013		1.784,22
FRAIS LIES AUX . . .		
BENEFICIAIRES	2.342,11	
BENEVOLES	5.140,39	
FLYERS	2.321,86	
FRAIS ADMINISTRATIFS	3.645,97	
IMPOTS-TAXES-PRECOMPTES	10,99	
INFORMATIQUE	2.864,61	
LOCAUX	8.093,78	
PERSONNEL SALARIE	92.911,34	
RAPPORT ANNUEL	683,11	
TELECOMMUNICATIONS	2.868,48	
	120.882,64	93.734,97
PERTE 2013	**0,00**	**27.147,67**
	120.882,64	120.882,64

BILAN 2013

ACTIFSIMMOBILISES	**20/28**	**8.590,87**
I. Frais d'établissement (annexe I)		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	**21**	**462,22**
210000 PROGRAMME COMPTABLE	21	*1.155,55*
210009 AMORTISSEMENT PROGRAMME COMPTABLE	21	*-693,33*
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	**22/27**	**7.973,25**
A. Terrains et constructions	22	
B. Installations, machines et outillage	23	
C. Mobilier et matériel roulant	24	2.512,26
240000 MATERIEL DE BUREAU	24	*5.478,35*
240009 AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU	24	*-2.966,09*
D. Location-financement et droits similaires	25	
E. Autres immobilisations corporelles	26	5.460,99
260000 AMENAGEMENT DES LOCAUX	26	*8.755,93*
260009 AMORTISSEMENT AMENAGEMENT DES LOCAUX	26	*-3.294,94*
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	**28**	**155,40**
A. Entreprises liées	280/1	
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	
C. Autres immobilisations financières	284/8	155,40
1. Actions et parts	284	
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	155,40
286000 GARANTIES DEPOSEES	285/8	*155,40*
ACTIFSCIRCULANTS	**29/58**	**28.211,93**
V. Créances à plus d'un an	**29**	
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	**3**	
VII. Créances à un an au plus	**40/41**	**291,61**
A. Créances commerciales	40	230,56
405000 COMPTES FOURNISSEURS DEBITEURS	40	*55,56*
406000 ACOMPTES VERSES	40	*175,00*
B. Autres créances	41	60,05
416100 AVANCE AU PERSONNEL	41	*60,05*
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	**50/53**	
IX. Valeurs disponibles	**54/58**	**26.712,69**
550000 BKCP	54/58	*3.103,44*
550100 BKCP - COMPTE D'EPARGNE	54/58	*23.609,25*
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	**490/1**	**1.208,63**
490000 CHARGES A REPORTER	490/1	*1.024,00*
491000 PRODUITS ACQUIS	490/1	*184,63*
TOTAL DE L'ACTIF	**20/58**	**36.802,80**

C A P I T A U X P R O P R E S	**10/15**	**29.676,54**
I. Capital (ann. VIII)	**10**	**29.676,54**
A. Capital souscrit	100	29.676,54
100000 PATRIMOINE	100	*29.676,54*
B. Capital non appelé	101	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	**16**	
D E T T E S	**17/49**	**7.126,26**
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	**17**	
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	**42/48**	**7.126,26**
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	
B. Dettes financières	43	
C. Dettes commerciales	44	66,73
1.Fournisseurs	440/4	66,73
440000 FOURNISSEURS	440/4	*54,86*
444000 FACTURES A RECEVOIR	440/4	*11,87*
2.Effets à payer	441	
D. Acomptes reçus sur commandes	46	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	6.859,53
1.Impôts	450/3	
2.Rémunérations et charges sociales	454/9	6.859,53
456000 PECULE DE VACANCES	454/9	*6.859,53*
F. Autres dettes	47/48	200,00
489900 AUTRES DETTES	47/48	*200,00*
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	**492/3**	
T O T A L D U P A S S I F	**10/49**	**36.802,80**

BUDGET ORDINAIRE 2014

ASBL LES AMIS D'ACCOMPAGNER		BUDGET-2014
		DEPENSES
DEPENSES		
LOCAUX		7.000,00
FRAIS_ADMINISTRATIFS		3.000,00
PUBLICITE - LETTRE INFO - RAPPORT		4.500,00
BENEFICIAIRES - MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT		3.000,00
BENEVOLES		6.000,00
TELECOMMUNICATION-OUTILS SOCIAUX		3.000,00
PERSONNEL		80.000,00
FRAIS FINANCIERS - IMPOTS		500,00
INFORMATIQUE - ORDINATEURS - LOGICIELS		3.000,00
SOUS-TOTAUX BUDGET 2014 & REALISE 2013		110.000,00
ENTREES		
INTERETS BANCAIRE		500,00
C.O.C.O.F.		26.000,00
DONS VIVRE ENSEMBLE		5.000,00
DONS REGULIERS ESPERES		20.000,00
DONS CONGREGATION DE L'ASSOMPTION VIA AISBL		10.000,00
DONS EXCEPTIONNELS		10.000,00
DONS EVENEMENTS		3.500,00
SOUS-TOTAUX BUDGET 2014 & REALISE 2013		75.000,00
ENGAGEMENT DE NOS AVOIRS (perte de l'exercice)		35.000,00
TOTAUX DE L'ANNEE - BUDGETEE & REALISE		110.000,00

Nous espérons aussi trouver l'un ou l'autre financement afin d'améliorer notre visibilité. Nous voulons refaire notre site web et le traduire en diverses langues ainsi que certaines de nos publications. Mais ceci est de l'ordre du budget extraordinaire.

7. INFORMATIONS DE CONTACT

Les équipes

L'équipe dirigeante

P.Guy Leroy Président	Roger Vandenbrul Administrateur délégué	Dominique Vanderlinden Responsable des Volontaires
bruxelles.pre @accompagner.be	**bruxelles.ad @accompagner.be**	**bruxelles.rvo @accompagner.be**

Gérad Pirenne Responsable des Travailleurs salariés	Arnaud De Temmerman Responsable Opérationnel	Cécile Buxin Chargée des Relations
bruxelles.rts @accompagner.be	**bruxelles.rop @accompagner.be Tél.02 411 87 54**	**bruxelles.cre @accompagner.be Tél.02 310 08 51**

L'équipe d'orientation sociale

Marie-Noëlle Bruyndonckx	Lucette Grün	Gérard Warnotte
bruxelles @accompagner.be	bruxelles @accompagner.be	bruxelles @accompagner.be

Jean-Pierre Meessen	Jean-Pierre Kellens
bruxelles @accompagner.be	bruxelles @accompagner.be

L'équipe administrative

Christine Leroy	Christelle Cautaerts
bruxelles @accompagner.be	bruxelles @accompagner.be

L'association

Les Amis d'Accompagner a.s.b.l.

N.N. 0879.434.959

Siège social
Rue des Braves 21 - 1081 Koekelberg

Accueil et correspondance
Rue Félix Vande Sande 40 1081 Koekelberg
Tél. 02.411.87.54
Fax 070.40.28.84

Compte bancaire
114-2609545-82 – 1081 Koekelberg
IBAN BE25 1142 6095 4582 BIC BKCPBEB1BKB

Site internet
www.accompagner.be

Courriel
bruxelles@accompagner.be

Mobilité stib
Métro: Élisabeth (2) & Léopold (6)
Bus: 20 – 87 – 13 – 14
Tram: 19

Liaison avec Partenaires
Tél. 02.310.08.51

8. ANNEXES

1. **Bilan social général**
2. **Bilan social primo-arrivants**
3. **Liste des demandeurs d'accompagnements (partenaires)**

1. Bilan social général

573 personnes sont venues en 2013 parmi lesquelles 401 pour la 1ère fois.
335 Femmes (58,5 %) **238 H**ommes (41,5 %)

ACCOMPAGNER
Bilan social 2013

Pays d'origine			
Belgique	300	52	%
Afrique Subsaharienne	95	17	%
Europe Centrale et de l'Est	51	9	%
Maghreb	62	11	%
Europe de l'Ouest	32	6	%
Moyen-Orient	17	3	%
Non communiqué	7	1	%
Asie	6	1	%
Amérique Sud & Centrale	1	0	%
Apatride	2	0	%
	573	100	%

Type de ménage			
Isolé	272	47	%
Famille monoparentale	110	19	%
Couple avec enfant	108	19	%
Non communiqué	19	3	%
Couple sans enfant	31	5	%
Cohabitant de fait	33	6	%
	573	100	%

Motif de leur venue			
Logement	155	27	%
Droit des étrangers - Justice	103	18	%
Ressources + Besoins de base	92	16	%
Santé	67	12	%
Aide administrative	61	11	%
Emploi - Formation	34	6	%
Enfance - Jeunesse	23	4	%
Ecoute - Réorientation	16	3	%
Budget	22	4	%
	573	100	%

Revenus			
C.P.A.S	125	22	%
Sans revenu	128	22	%
Allocations de mutuelle	76	13	%
Allocations chômage	80	14	%
Non communiqué	25	4	%
Travail	50	9	%
Pension de retraite	46	8	%
Autre ressource	11	2	%
Allocations familiales	20	3	%
Pension alimentaire	12	2	%
	573	100	**%**

Envoyées par			
Bouche à oreille	206	36	%
Partenaires associatifs	144	25	%
Institution publique	141	25	%
Institution religieuse	60	10	%
Publicité	20	3	%
Non communiqué	2	0	%
	573	100	%

Ages			
De 10 à 17	11	2	%
De 18 à 25	57	10	%
De 26 à 40	188	33	%
De 41 à 65	255	45	%
De 66 à 99	61	11	%
Non communiqué	1	0	%
	573	100	%

Après analyse de leur situation
257 personnes ont demandé des accompagnements
667 accompagnements ont été programmés.

Santé	126	18,89	%
Accompagnement administratif	112	16,79	%
Logement	106	15,89	%
Ressources	72	10,79	%
Enfance et Jeunesse	66	9,90	%
Vie quotidienne	60	9,00	%
Justice	49	7,35	%
Administration	47	7,05	%
Emploi et Formation	14	2,10	%
Droit des étrangers	9	1,35	%
Budget	4	0,60	%
Réorientation	2	0,30	%
NB 75 missions inaccomplies	**667**	**100**	

Depuis le début de l'association le 19/3/2001 nous avons ouvert **3245 dossiers de personnes** et nous avons réalisé **4985 accompagnements.**

De plus, 420 missions préparées, n'ont pas été accomplies.

2. Bilan social « primo-arrivants »

70 personnes sont venues en 2013 parmi lesquelles 59 pour la 1ère fois.
29 Femmes (41 %) **41 H**ommes (59 %)

Pays d'origine			
Afrique Subsaharienne	27	38,6	%
Europe Centrale et de l'Est	18	25,7	%
Maghreb	12	17,1	%
Europe de l'Ouest	6	8,6	%
Moyen-Orient	6	8,6	%
Asie	1	1,4	%
Belgique	0	0,0	%
Non communiqué	0	0,0	%
Amérique Sud & Centrale	0	0,0	%
Apatride	0	0,0	%
	70	100,0	%

Motif de leur venue			
Droit des étrangers - Justice	29	41,4	%
Logement	10	14,3	%
Ressources + Besoins de base	10	14,3	%
Aide administrative	8	11,4	%
Santé	7	10,0	%
Emploi - Formation	4	5,7	%
Enfance - Jeunesse	1	1,4	%
Ecoute - Réorientation	1	1,4	%
Budget	0	0,0	%
	70	100,0	%

Envoyées par			
Bouche à oreille	27	38,6	%
Partenaires associatifs	21	30,0	%
Institution publique	12	17,1	%
Institution religieuse	7	10,0	%
Publicité	3	4,3	%
Non communiqué	0	0,0	%
	70	100,0	%

Après analyse de leur situation
37 personnes ont demandé des accompagnements
114 accompagnements ont été programmés.

Vie quotidienne	25	21,9	%
Santé	17	14,9	%
Administration	16	14,0	%
Justice	12	10,5	%
Ressources	11	9,6	%
Accompagnement administratif	9	7,9	%
Logement	6	5,3	%
Enfance et Jeunesse	6	5,3	%
Emploi et Formation	6	5,3	%
Droit des étrangers	6	5,3	%
	114	100,0	%

ACCOMPAGNER
Bilan social 2013

Type de ménage			
Isolé	**26**	37	%
Couple avec enfant	**16**	23	%
Couple sans enfant	**11**	16	%
Famille	**8**	11	%
Cohabitant de fait	**5**	7	%
Non communiqué	**4**	6	%
	70	100	%

Revenus			
Sans revenu	42	60	**%**
C.P.A.S	12	17	**%**
Travail	5	7	**%**
Allocations chômage	4	6	**%**
Non communiqué	3	4	**%**
Autre ressource	3	4	**%**
Pension de retraite	1	1	**%**
Allocations de	0	0	**%**
Allocations familiales	0	0	**%**
Pension alimentaire	0	0	**%**
	70	100	**%**

Ages			
De 26 à 40	29	41	%
De 41 à 65	23	33	%
De 18 à 25	14	20	%
De 10 à 17	2	3	%
De 66 à 99	2	3	%
Non communiqué	0	0	%
	70	100	%

4. Liste des demandeurs d'accompagnement (partenaires)

À domicile
Accueil Montfort - femmes
Actiris Berchem-Sainte-Agathe
Actiris Bruxelles
Antenne J- Lutte contre l'exclusion sociale
ASBL Puerto
Begeleid Wonen Brussel-BRAP
Bravvo ASBL
Caritas - Bruxelles Accueil Porte Ouverte
BAPO
Caritas International
Caritas Molenbeek
CASU - SAMU Social - Centre
CAW Archipel
CAW Mozaiek De Hallen
Centre Ariane
Centre Ulysse
CLES - Cellule de lutte contre l'exclusion sociale
Clinique de l'Europe
Clinique Saint Jean
Clinique Ste Anne-St Remi
Commune de Saint-Gilles
Commune de Woluwé-Saint-Lambert
Consultation ONE
Convivial - Convivium
CPAS de Bruxelles - Antenne Centre
CPAS de Molenbeek
CPAS de Saint-Gilles
CPAS de Woluwé-St-Lambert
CPAS d'Etterbeek
CPAS d'Evere
Dispatching Fédasil
Espace Social Télé-Service
Famisol
Fédasil - Petit Château
Fédasil Pétillon
Fédasil Saint-Trond
Home Val des Fleurs
Hôpital Molière Longchamps
Infirmiers de rue
Institut Pacheco
La Gerbe asbl-Service de santé mentale
La maison en couleurs
La Perche
La Source - La Rive
La source- La rencontre
L'Adret (Centre de Santé Mentale)
Le Chant d'Oiseau
Le Planning Familial de Jette
Le Souffle de vie
L'Entre-temps
Les Pères de l'Assomption
L'ilot 160 - femmes
Maison de la Justice
Manufast
Me Gazzaz Samira
Mutualité Libérale du Brabant
Mutualités socialistes FMSB
Nouveau Centre Primavera
Privé Koekelberg
Relogeas
SIREAS - SASB - Fae
Soleil du Nord
Solidarités Savoir
Talita
Transition
Union des Locataires d'Anderlecht (ULAC)

NB. *Les partenaires apparaissant en lettres* ***grasses*** *ci-dessus sont nos partenaires « fidèles » ces 3 dernières années (au moins 1 demande d'accompagnement).*

Éditeur responsable : P. Guy Leroy 21 rue des Braves – 1081 Koekelberg